

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 94-0390/PR/J portant exonération des droits, taxes et impôts au profit des opérations relatives à la gestion de biens Wakfs.

n° 94-0390/PR/J

Ministère
MINISTÈRE DE LA JUSTICE DES AFFAIRES MUSUL-
MANES ET PENITENTIAIRES

Date de publication
7 juin 1994

Numéro JO
n° 11 du 15/06/1994

Date du numéro
15 juin 1994

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

les opérations relatives à la gestion des biens WAKFS, qu'elles portent sur les biens mobiliers ou Immobiliers, sont exonérées de droits, taxes ou impôts, directs ou indirects ainsi que des droits d'enregistrement et de timbre et droits d'inscription hypothécaire, à l'exception de la taxe des enlèvements des ordures ménagères.